

Modalités de prescription des anticoagulants et connaissance des patients de leur traitement

Enquête réalisée dans des pharmacies d'officine auprès de malades traités par antivitamine K par l'Association Française des Centres Régionaux de Pharmacovigilance (Etude 2000)

Une enquête a été réalisée dans 256 pharmacies d'officine tirées au sort (stratification par département) en France métropolitaine. A partir du mois de juillet 2000, chaque pharmacien devait, devant une ordonnance comportant un AVK, proposer au patient de participer à l'étude en remplissant un questionnaire. Il était prévu d'inclure jusqu'à 5 malades par pharmacie.

Cent quatre vingt quinze pharmacies ont participé à l'étude et 751 questionnaires ont été analysés. La population étudiée présente les caractéristiques suivantes :

- 458 hommes (61%), 291 femmes (39%)
- Age moyen : 67,3 ans (extrêmes : 23 – 99 ; médiane : 70) ; 53% avaient plus de 70 ans

Le plus souvent, il s'agit d'un traitement au long cours. Un tiers des patients a un schéma posologique compliqué (posologies variables selon les jours). La moitié d'entre eux a une co-prescription nécessitant de respecter des précautions d'emploi ; il faut noter que le nombre moyen de médicaments associés est de 4, 37 (extrême 0-15).

Les principaux résultats font apparaître que :

- 98% des sujets connaît la nécessité d'une surveillance biologique régulière.
- La notice présente dans la boîte a été lue par 76% des sujets.
- Seulement 45,5% des malades portent une carte mentionnant le traitement par AVK.
- Si 68% connaissent les risques d'un surdosage en AVK et 56,7% ceux d'un traitement insuffisant, seulement 52,5% connaissent les risques dus à la fois à un surdosage et à un traitement insuffisant.
- Les signes du surdosage ne sont pas très bien connus : 41,5% savent qu'ils peuvent avoir des hématomes, 37,7% qu'ils peuvent saigner du nez, 31,3% qu'ils peuvent saigner des gencives, 18,9% qu'ils peuvent avoir du sang dans les urines et seulement 6,7% ont donné toutes les bonnes réponses.
- 11% seulement savent qu'il faut signaler le traitement à la fois au médecin, au dentiste, au pharmacien, au biologiste et au kinésithérapeute.
- 84% savent quel antalgique ils peuvent prendre en cas de douleur.
- 55% savent qu'ils ne doivent pas manger de chou de façon excessive, mais les autres interactions avec les aliments sont mal connues.